

Marie Moret à monsieur L.-B. Lecomte, 2 septembre 1891

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Dequenne, François \(1833-1915\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Lecomte, L.-B.](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-51

Collation2 p. (236r, 237r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur L.-B. Lecomte, 2 septembre 1891, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3248>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [2 septembre 1891](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Lecomte, L.-B.](#)

Lieu de destination Noisy-le-Roi (Yvelines)

Description

Résumé Réponse à une lettre de Lecomte en date du 31 août 1891 : sur l'impossibilité pour une personne extérieure à la Société du Familistère de disposer d'un logement au Familistère, où habitent 2 000 personnes qui ne sont qu'une partie de la population des familles des travailleurs et travailleuses de l'usine, ou de placer ses enfants dans les écoles du Familistère, qui regorgent déjà d'élèves.

Support Le nom du destinataire, « Lecomte », est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre, à la suite de l'appel « Monsieur ».

Mots-clés

[Éducation](#), [Familistère](#), [Habitations](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Dequenne, François (1833-1915)

Genre Homme

Pays d'origine

- Belgique
- France

Activité Industrie (grande)

Biographie Industriel belge et français né en 1833 à Tournai (Belgique) et décédé en 1915 à Moy-de-l'Aisne (Aisne). François Dequenne épouse le 12 avril 1859, à Origny Sainte-Benoîte, Rose Esther Allart (1839 -) avec laquelle il a deux enfants : [Charles \(1867-1922\)](#) et [Marie \(1869-\)](#). François Dequenne est directeur à l'usine de Guise dans les années 1860. Des dissensions au sein de la manufacture le poussent à quitter le Familistère avant de solliciter Godin pour un nouvel emploi en 1871. Il est directeur des constructions puis de la fabrication de l'usine de Guise. Dequenne fait partie des six premiers associés de l'[Association coopérative du capital et du travail](#) le 13 août 1880. À la mort de Godin en janvier 1888, il est nommé gérant désigné pour assister Marie Moret, élue administratrice-gérante. Il succède à la veuve du fondateur en juillet 1888 et occupe la fonction jusqu'à sa retraite en 1897. Il obtient la nationalité française en 1889. La gérance de François Dequenne, très

active sur le plan industriel, débute avec l'achèvement des constructions du Familistère de Laeken-les-Bruxelles. Son gendre [Louis-Victor Colin](#) lui succède à la gérance de la Société du Familistère.

NomLecomte, L.-B.

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Éducation
- Presse
- Religion

BiographieSecrétaire de l'association des étudiants swedenborgiens à Noisy-le-Roi (Yvelines), d'après le Registre des abonné·es au journal *Le Devoir* (Guise, 1878-1906). En 1848, le spiritualiste Louis-Alphonse Castagnet (1809-1885) fonde la Société des magnétiseurs spiritualistes, devenue en 1852 la Société des étudiants swedenborgiens libres. Après la mort de Cahagnet en avril 1885, L.-B. Lecomte est l'un des animateur du périodique du mouvement, *Philosophie générale. Les Étudiants swedenborgiens libres*. Dans *Les petites religions de Paris* (1894), Jules Bois indique avoir rencontré au temple swedenborgien de Paris, rue Thouin, un « M. Lecomte de Noisy-le-Roy, naturaliste, imprégné des plus subtiles spiritualités » (p. 31). L.-B. Lecomte publie deux textes sur le spiritualisme en 1884 et 1898.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 07/07/2025

pour empêcher l'annulation
avec succès que je devais
les réunions devant ces
taux dérisoires.

Monsieur le comte

Si il était possible de donner suite
à la proposition contenue dans
notre lettre du 31 aout, ce n'est
pas à moi, mais à M. Dequenne,
administrateur-gérant de la
Société du Familistère, qu'elle verrait
être dressée. Ensuite elle
passerait par la sécession des conseils
seuls qualifiés pour décider
dans les questions d'ordre intérieur.

Mais je ne puis Monsieur,
vous laisser aucun espoir de voir
aboutir votre demande. Bien
qu'environ 2000 personnes,
hommes, femmes et enfants
soient logées dans les édifices uni-

taires de la Société, ce n'est
encore là qu'une partie du per-
sonnel occupé dans les usines. C'est
vous dire Monsieur, qu'il est im-
possible de faire place à quelqu'un
d'absolument étranger à la Société
quand on ne peut satisfaire aux
demandes analogues venant de
personnes déjà rattachées par
un lien quelconque à la Société
même.

La proposition d'admettre des
enfants étrangers dans nos écoles
a été déjà présentée bien des fois.
Elle n'est accueillie que dans des
cas absolument exceptionnels; et
jamais elle ne l'a été quand
l'enfant est complètement étranger
à la Société. Nos classes regar-
gent d'étrées, elles ne pourraient
s'offrir aux demandes si on
ne les réservait d'une façon

nous aimons quelle sorte d'
aux seuls enfants dont
les parents habitent les
familistères.

Enfin le 1^{er} juillet nous

veiller à agir. Nous, avec mon frère de nouveau
partant vers le Lancastrian
utilité en cette circonstance,
les pressions de l'armée rendent
sentiments de distinction
de l'ordre de la paix.

Le 1^{er} juillet 1863
chaque ville a été
par son chambellan à l'heure
disposition à part du jeudi
1^{er} au soir jusqu'au vendredi
1^{er} le comité bien sûr de
familistère de son état le
mercredi 18.

Comme nous le penser les

écoles tout alors dans le
mois censément de vacances,
c'est à dire de promenades
surveillées. Mais elles n'en
sont pas moins des fêtes
intéressantes à voir.

Quant à la maternité
elle fonctionne comme d'hab
itud.

Et pour les vieilles et
jeunes tout est en plein
travail.

Il n'y a pas moins de
a ville faire la campagne
dans le 1^{er} semestre
c'est à dire de l'automne
jusqu'au début de l'hiver
et à la fin de l'été.

Le 1^{er} juillet 1863
chaque ville a été

comme nous le penser les